

PROCES VERBAL
REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 28 juillet 2009

NOMBRE	de Conseillers en exercices	15	
	de présents	10	
	de votants	13	pour 13

Présents: Jean Pierre DABERNAT, Jean GARROUSTE, Patricia BENITO, Serge GAMEL, Joscelyne COULON, Philippe RICHARD, Mireille MOUSSU, François DELRIEU, Annie TABEL, Louis SAINT MARTIN.

Absent : Didier PLACE (procuration à François DELRIEU), Patrick SARNEL (procuration à Jean GARROUSTE), Maryse MASSOULIER APCHER (procuration à Patricia BENITO), Jean Luc DONEYS, Jeannine TEISSEDRE.

Secrétaire de séance: Mireille MOUSSU.

L'an deux mil neuf, le 28 juillet à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint Paul des Landes, convoqué le 22 juillet 2009, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean Pierre DABERNAT, Maire.

Objet : projet d'aménagement de la RD 120 entre Prentegarde (commune de SAINT PAUL DES LANDES) et l'entrée du bourg de Montvert.

Objet : enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet devant emporter mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme de SAINT PAUL DES LANDES et SAINT ETIENNE CANTALES. Notification du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur intervenant et du procès-verbal de la réunion préalable d'examen conjoint du 6 mars 2009.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, émet un avis favorable sur le procès-verbal de la réunion du 6 mars 2009 et sur les conclusions formulées par le commissaire enquêteur.

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close.